

PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le 10 octobre 2022

Communiqué de presse de la procureure de la République

La criminalité organisée représente aujourd'hui une grave menace pour la sécurité de nos concitoyens en ce qu'elle engendre de nombreuses infractions : il peut s'agir par exemple de trafics de stupéfiants ou d'autres produits contrefaits comme le tabac, du trafic d'œuvres d'art, de traites des êtres humains telles que le proxénétisme ou le trafic de migrants, de vols ou extorsions en bande organisée. Les organisations criminelles génèrent d'énormes profits et blanchissent l'argent par des investissements, placements ou achats en France ou à l'étranger. Elles sont de plus en plus impliquées dans la cybercriminalité, soit comme moyen du crime, soit pour entraver le fonctionnement d'un système informatique et lui nuire gravement. Elles tentent d'imposer leur domination par des assassinats, des enlèvements et séquestrations, des violences ou des menaces et ont pour effet de fragiliser les institutions démocratiques. Elles ont toutes des ramifications internationales.

La juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (JUNALCO), avec le parquet de Paris pour ministère public, est le moyen judiciaire de combattre la très grande criminalité. Sa capacité à faire aboutir des enquêtes judiciaires et faire condamner les acteurs principaux de ces organisations criminelles ainsi qu'à saisir leurs avoirs, repose principalement sur les services centraux, régionaux et locaux de police judiciaire de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale. Leur organisation, leurs moyens et leur engagement dans les investigations constituent une des pierres angulaires du succès de la lutte contre la grande criminalité organisée.

L'efficacité de ce combat judiciaire contre les organisations criminelles est une exigence pour nos concitoyens. L'ensemble des autorités doit à ce titre y dédier des moyens adaptés.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

Contact presse :

01 44 32 68 10

scom.parquet.tj-paris@justice.fr